

CHSCT du 8 juillet 2021

Dialogue social ? Vous avez dit dialogue social !?!

Cela devient maintenant une habitude, le président de séance ne répond plus aux questions des déclarations liminaires, qu'elles soient locales ou nationales, qu'elles aient un lien ou pas avec l'ordre du jour. Mais, c'est mal connaître **la CGT** que de penser que nous finirons par nous lasser et ne plus faire de déclaration, surtout que la réunion s'est à nouveau tenue en présentiel.



1/ Le DUERP/PAP

Cette campagne 2019/2021 a vu le recensement de 713 risques dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Près de la moitié d'entre eux n'ont pas fait l'objet de cotation sur leur gravité. C'est pourtant cette cotation qui détermine le Programme Annuel de Prévention, PAP qui est censé réduire voire éliminer ces risques et leur dangerosité. La direction a fait le choix de simplifier l'exercice pour se concentrer sur certaines actions. Le problème, c'est qu'au passage, elle a ignoré tous les

risques psycho sociaux liés aux fusions, restructurations, tout comme ceux dus aux charges de travail en augmentation, au travail prolongé sur ordinateur, etc !!

Devant l'incompréhension générale, elle nous a assuré ne perdre de vue aucun de risques recensés. 23 actions sont donc programmées, mais elles sont bien loin des véritables préoccupations des agents. Rappelons que le directeur a une obligation de résultat quant à la santé physique et mentale des agents placés sous son autorité.

Plus concrètement, ont été évoqués :

- ➔ le stationnement des bus rue St-Bernard moteur allumé => rappel à RTM ;
- ➔ l'intrusion d'usager sur divers sites => c'est de la responsabilité de chacun de ne pas laisser entrer, de surveiller et d'en référer aux cadres en cas de problème ;
- ➔ le problème de l'accès « forcé » par les usagers au SPFE de Toulon => ce problème disparaîtra avec la fermeture de nos services ;
- ➔ les mauvaises conditions d'accueil à Var Amendes => avec la suppression des encaissements en numéraire et la présence du vigile, l'accueil s'en trouvera amélioré. La caisse du SIP est plus sécurisée ;
- ➔ le chauffage et climatisation de Vert-coteau => l'installation est vétuste, on ne peut faire de miracle !

La CGT, FO et Solidaires ont émis un avis défavorable sur le DUERP/PAP (cf motivation sur le site).

2/ Le droit d'alerte SPFE Draguignan et ses suites

Lors de la réunion informelle du 24 juin, **la CGT** avait manifesté son désaccord sur la volonté de la direction de clore les travaux de la commission d'enquête ouverte suite au dépôt d'un droit d'alerte par **la CGT**, Solidaires et FO au SPFE de Draguignan.

Le dialogue social étant ce qu'il est, la direction a renouvelé sa proposition arguant du fait que le temps avait passé et que les tensions s'étaient apaisées. Elle s'est appuyée sur sa réactivité à gérer la situation (sic!) et les actions menées depuis des mois en matière de renfort de personnels, d'encadrement et de logistiques immobilières. De nouveaux agents vont arriver en septembre et maintenant la priorité est donnée à leur formation et la reconstruction des collectifs de travail.

Pour **la CGT**, il n'était pas question d'ignorer le dépôt d'une douzaine de demandes de mutations, signe de tensions encore non apaisées et de craintes sur l'avenir (missions, service, sachants, etc). Fortement agacé, le DDFIP a acquiescé tout en précisant que cela ne servait à rien. D'après lui, l'agent des finances publiques est d'une manière générale inquiet et il devrait se concentrer sur 2021 et pas sur 2023 ou 2024 !!



La CGT, FO et Solidaires ont exprimé leur opposition à la clôture de la commission d'enquête.

Nous en avons profité pour évoquer l'avenir des missions et des implantations des SPF :

⇒ l'ANF (Accès aux Notaires du Fichier) => son arrivée va soulager les SPF qui seront beaucoup moins sollicités ;

⇒ le CAP (Contrôle Allégé en Partenariat) => une simplification qui va alléger le traitement des tâches, accélérer la chaîne de travail grâce à des contrôles aléatoires. Fini les contrôles tatillons, on abandonne la culture de la perfection pour une logique d'enjeux avec des outils informatiques phénoménaux. Un accord a été conclu avec une étude sur Trans en Provence, la direction démarche actuellement sur l'ouest var ;

⇒ le service d'appui au réseau => le SAPF (Service d'Aide à la Publicité Foncière) de Saint Dié les Vosges va apporter son soutien aux 2 SPFE du Var. Ces nouveaux services d'aides ont vocation à soutenir TOUS les services de la DGFIP (cf NRP et démétropolisation) du fait de la poursuite des concentrations de ceux-ci au niveau départemental, voire régional. Les prochains services à subir ces restructurations sont les services de contrôle (PCE-PCR-BCR voire BDV-



DIRCOFI), les CDIF et les SPFE.

« Il n'en restera qu'un !! » L'inquiétude des agents n'est pas prête de disparaître ...

3/ La reprise d'activité en présentiel

La DG a souhaité accompagner de manière bienveillante les agents qui étaient absents des services depuis un certain temps (ASA covid et télétravail à 5 jours, quel que soit le motif). Un dispositif particulier avec l'implication du médecin de prévention et de l'assistante de prévention doit être mis en œuvre, ou pas !

La CGT s'est souciée de la bonne diffusion de l'information à ces agents qui peuvent être isolés et/ou en décalage avec le collectif de travail du fait de leur absence prolongée. Il y a très peu de « retour » de la part des chefs de services. En tous les cas, rien ne doit se faire sans l'accord de l'agent.

Le DDFIP en a alors profité pour demander aux syndicats de relayer son message au sujet de la vaccination. Unanimement, la CGT, FO et Solidaires ont décliné cette invitation à inciter fortement les agents à se faire vacciner car c'est une question de choix personnel et de liberté individuelle.

La CGT a d'ailleurs rappelé qu'il y a peu, les soignants n'avaient comme seule protection un sac poubelle et qu'ils étaient contraints d'aller travailler alors même qu'ils étaient porteurs du virus ! Le masque était même inutile !

Nouvel agacement du DDFIP qui est certainement à l'origine de son départ précipité dès la fin de la séance du CHSCT qu'il a écourté. En effet, lorsque l'ordre du jour est apuré, le président de séance avait pour habitude de demander s'il y a des questions diverses. Eh bien pas cette fois-ci ! Sans faire un dernier tour de table, le DDFIP a clôturé les débats, puis il a quitté la salle. Nous avons, in extremis, remis la pétition des agents du SPFE de Toulon relative au niveau insuffisant de l'emploi dans ce service.

Le dialogue social n'est plus ce qu'il était !! N'en déplaise à notre DDFIP, les CHSCT ne sont pas encore supprimés ! La dernière période a d'ailleurs rappelé leur rôle essentiel en matière de santé et sécurité au travail.

C'est pourquoi, la CGT n'aura de cesse de revendiquer le retrait de la loi de transformation de la fonction publique, dite loi Dussopt !



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° DGFIP..... Grade : Échelon :

Quotité travail : Temps complet ou Temps partiel : %